

---

*H-France Review* Vol. 2 (February, 2002), No. 30

Irwin M. Wall, *France, the United States, and the Algerian War*. Berkeley and Los Angeles : University of California Press, 2001. xiii + 335 pp. Illustrations, notes, bibliography and index. \$39.95 (cl.). ISBN 0-520-22534-1.

Review by Romain Souillac, Université Bordeaux-3.

Irwin M. Wall, dans son ouvrage intitulé *France, the United States, and the Algerian War*, veut étudier la guerre d'Algérie dans sa dimension internationale. La conduite de ce conflit s'inscrit dans le contexte de la guerre froide et du vaste mouvement d'émancipation des peuples colonisés. Cependant, l'auteur considère que le problème crucial est celui des relations entre la France et les États-Unis, qui permettraient d'expliquer à la fois les grandes orientations de la politique algérienne de la France, et les changements majeurs survenus dans les affaires intérieures de la métropole, en particulier la chute de la IV<sup>ème</sup> République.

Fondant sa recherche sur le dépouillement d'une abondante documentation diplomatique relatant les relations entre les États-Unis et la France, mais aussi le FLN, la Tunisie et le Maroc, l'auteur suit les développements de la diplomatie américaine et leurs conséquences sur la politique française dans le cadre d'une démarche principalement chronologique.

Dès le premier chapitre, intitulé "The United States and the Algerian War" (Les États-Unis et la guerre d'Algérie), Irwin M. Wall tente d'expliquer ce qu'il analyse comme le retournement de l'attitude de Washington à l'égard du régime de la IV<sup>ème</sup> République, qui avait pourtant bénéficié d'un soutien sans faille depuis 1947. En 1958, les États-Unis auraient tout fait pour saper les bases de la Quatrième.

L'auteur considère que c'est la question algérienne qui explique cette évolution. Dès ses origines, les dirigeants américains ne se sont pas montrés hostiles à la rébellion algérienne, dans la mesure où elle était susceptible d'engendrer un régime qui ne soit pas communiste. Dans ce cadre, la diplomatie initiée par le président Eisenhower et le secrétaire d'État John Foster Dulles a cherché à développer un dialogue à la fois avec le FLN et le gouvernement français. Les États-Unis sont partagés entre l'alliance avec la France et le souci de soigner leurs relations avec les peuples du Tiers-Monde, de manière à empêcher l'Afrique du Nord de tomber sous le joug soviétique.

L'instabilité parlementaire inhérente au régime empêche cependant Washington d'établir un dialogue effectif avec les autorités parisiennes, tout comme elle ôte à tout éventuel gouvernement animé par des conceptions libérales, le pouvoir d'accorder l'indépendance à l'Algérie contre l'hostilité d'une assemblée nationale qui n'y était pas prête. Ainsi, quand Douglas Dillon, ambassadeur des États-Unis en France, rencontre en avril-mai 1955 le président du conseil Edgar Faure et son ministre des affaires étrangères Antoine Pinay, ces derniers lui demandent de soutenir la France sur la question algérienne, dans la mesure où elle mène une politique "libérale" à l'égard du Maroc et de la Tunisie.

Les Français considèrent que la rébellion algérienne est un enjeu crucial dans la lutte de l'OTAN contre le communisme international. De fait, à la fin de l'année 1956, la majeure partie des troupes françaises est déployée au sud de la Méditerranée, au détriment des positions de l'OTAN.

Après la victoire du front républicain le 2 janvier 1956, le gouvernement formé par Guy Mollet reçoit d'abord le soutien des Américains séduits par ses projets de suppression du double-collège et d'établissement de négociations en vue d'établir des relations nouvelles entre l'Algérie et la métropole. Mais la crise de Suez, dont les linéaments diplomatiques sont étudiés en détail par l'auteur, a plusieurs conséquences sur les relations franco-américaines et franco-anglaises. D'après Irwin Wall, les Anglais alignent désormais leur politique extérieure sur celle des États-Unis, isolant la France qui entame alors la politique d'indépendance nationale qui sera poursuivie par le général de Gaulle. Corrélativement, la France tourne le dos aux Anglais et aux Américains pour privilégier le projet européen et celui d'une Eurafrique associant à la France ses colonies et anciens protectorats. A la même époque, en octobre 1956, l'avion transportant les leaders de la rébellion algérienne, parmi lesquels Ahmed Ben Bella et Mohammed Khider, est détourné. Les circonstances de l'arrestation des chefs du FLN confirment les doutes des Américains sur la stabilité et la cohérence du régime en place. L'arrêt porté à l'expédition de Suez engendre un fort regain d'antiaméricanisme en France, ce d'autant plus que Washington était déjà suspecté d'attendre avec avidité le retrait français d'Algérie pour y déployer la puissance politique et financière des États-Unis. Guy Mollet accélère les travaux sur la bombe atomique, et porte l'accent sur la construction européenne, effort poursuivi jusqu'à la signature du Traité de Rome.

C'est le bombardement du village tunisien de Sakiet Sidi Youssef par l'armée française le 8 février 1958 qui serait à l'origine de l'abandon du soutien américain au régime, notamment sur le plan financier. L'auteur développe l'idée selon laquelle il est avéré que des avions américains attribués dans le cadre de l'OTAN ont été utilisés par la France pour bombarder le village. Les Français voyaient d'un mauvais oeil la fourniture d'armes par les États-Unis aux Tunisiens, soupçonnés eux-mêmes d'aider l'ALN. Le 13 avril 1958, le mémorandum des bons offices du 15 mars est soumis au vote de l'Assemblée, et rejeté, entraînant ainsi la chute du cabinet Gaillard, d'où l'instabilité accrue qui précipite la chute du régime.

Après le 13 mai, les Américains se rallient à la solution gaulliste, tout en encourageant le FLN à ne pas compliquer la situation pendant la période de passation des pouvoirs, de manière à ne surtout pas déclencher une guerre généralisée en Afrique du Nord qui engagerait le Maroc et la Tunisie contre la France. Les rebelles, dans la bouche de Boumendjel, affirment en retour qu'ils s'inscrivent résolument au sein du camp de l'ouest et n'ont pas l'intention d'avoir recours à l'aide soviétique. Les Américains soutiennent alors de Gaulle parce qu'ils pensent qu'il peut engager une politique libérale en Algérie, rester dans l'OTAN, et poursuivre le processus d'intégration européenne. La France est désormais dotée du pouvoir fort que les Américains appelaient de leurs vœux.

Selon Irwin Wall, jusqu'en septembre 1959, la politique gaullienne a pour unique but de garder l'Algérie française. C'est seulement à cette date qu'il aurait concédé la possibilité de l'autodétermination, tout en cherchant une solution politique à même d'associer étroitement l'Algérie à la France au sein d'une structure dominée par la métropole, sur le modèle de ce qui figure dans la constitution de 1958 pour les pays d'Afrique noire. Sur le plan international, de Gaulle se prononce auprès de ses alliés pour un directoire des trois grandes puissances, associant la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis au sein de l'OTAN, qui reconnaîtrait l'hégémonie de la France sur l'Eurafrique. Une fois encore, l'ensemble de la politique diplomatique de la France vise à conserver l'Algérie française, qui constitue une pièce maîtresse du dispositif français en Afrique du nord, ainsi que les bases militaires comme Bizerte. La France reconnaît l'indépendance du Maroc et de la Tunisie, mais voudrait contrôler leur politique de défense.

L'auteur présente le discours du 16 septembre 1959 sur l'autodétermination comme la conséquence directe de son échec à rallier les États-Unis aux principes géopolitiques évoqués ci-dessus. Néanmoins, le Président de la République n'aurait pas, après cette date, abandonné sa volonté d'associer étroitement le destin de l'Algérie à celui de la France, dans un cadre qualifié par Wall de "néo-colonial".

Wall pense que de Gaulle a tout fait, dès l'origine et presque jusqu'au bout, pour conserver l'Algérie

française. Selon lui, de Gaulle a tenu trop de propos contradictoires pour qu'on puisse en tenir compte dans l'analyse de ses intentions, comme l'ont pourtant fait de nombreux historiens à l'instar de Jean Lacouture. Le plan Challe, au niveau militaire, et son corollaire en matière économique, le plan de Constantine, n'auraient eu pour seul objectif que de maintenir la souveraineté française en Algérie.

Finalement, c'est le danger de l'élection à la présidence de J.F. Kennedy qui en tant que sénateur avait dès 1957 pris fermement position contre la politique algérienne de la France, qui condamne de Gaulle à accorder l'indépendance. Si les États-Unis avaient pris fait et cause pour les rebelles, les Français n'auraient pas pu continuer la guerre, l'isolement français aurait été complet, et toute coopération avec les États-Unis dans le domaine militaire aurait été impossible. Le Maroc et la Tunisie menacent de faire transiter sur leur sol des armes soviétiques à destination du FLN. En somme, la France risque un isolement diplomatique total alors même que sur le terrain militaire la guerre est gagnée. Dans son dernier chapitre, "La paix", l'auteur enfonce le clou en dénonçant le choix fait par de Gaulle de laisser pourrir la situation algérienne en retardant contre toute raison la signature de la paix, cherchant en vain à promouvoir une force musulmane algérienne capable de constituer une alternative au FLN, et se rendant ainsi responsable à la fois des excès de l'OAS et du sort tragique des harkis. L'auteur insiste davantage sur ce point que sur les ressources pétrolifères du Sahara et sur l'intérêt de ce désert pour les essais nucléaires français ; l'essentiel semble être pour lui la volonté française de faire prévaloir la pérennité du colonialisme français sous la forme de l'association. Fort de ces affirmations, l'auteur dénonce, à la page 259, le statut de saint qui a été accordé au général par "une récente historiographie semi-officielle française".

L'ouvrage de Wall, écrit dans un style alerte, se lit avec intérêt, d'autant que l'apport événementiel n'est pas négligeable. Il peut pourtant susciter des réserves sur plusieurs points :

D'abord, le rôle joué par les États-Unis dans la chute de la IV<sup>ème</sup> République, pour n'être pas négligeable, n'en est pas moins indirect. Rien ne permet d'affirmer que le retournement de l'attitude américaine à l'égard du régime condamnait inéluctablement celui-ci. Même si l'aide économique américaine était appréciable, elle seule n'a pas pu jouer un rôle décisif ni même vraiment déterminant. La crise du régime, assez largement étrangère au problème des relations internationales, était latente depuis longtemps, et les attitudes politiques en métropole et surtout à Alger ont joué un rôle majeur qui ne rentrait pas dans le propos de l'auteur.

Ensuite, concernant l'épineuse question des intentions de De Gaulle sur le devenir de l'Algérie, l'auteur, balayant d'un revers de main les acquis de l'historiographie française antérieure, ne parvient pas à emporter la conviction. Les études approfondies menées sur ce sujet, entre autres, par Jean Lacouture dans le tome 3 de sa biographie du général, plus précisément dans le chapitre 3, "Le choix", ou par Michèle Cointet dans son *De Gaulle et l'Algérie française*, invitent à une position plus nuancée que celle adoptée par Wall.[1] Tout porte à croire que De Gaulle pensait de longue date que l'indépendance algérienne était inéluctable, peut-être en 1955, à coup sûr dès 1957. En tout cas, vouloir en faire en colonialiste acharné relève du contresens. La notion d' "association", évoquée par le général le 16 septembre 1959, ne se réduit pas à la caricature qu'en fait Irwin M. Wall, d'autant que celui-ci omet de porter un oeil critique sur l'action politique et les divisions du FLN. Michèle Cointet insiste sur les réformes politiques libérales instituées par de Gaulle en Algérie en 1959 aux pages 93 à 99 de son ouvrage.

Enfin, ces problèmes rejoignent une réserve qui peut être faite sur l'orientation générale du propos. Si la perspective adoptée par l'auteur ne manque pas d'intérêt, elle ne peut en aucun cas permettre d'aboutir à elle seule à des conclusions aussi ambitieuses que celles que Wall présente ici, parfois avec audace. La guerre d'Algérie, qui a incontestablement une portée internationale, ne peut être comprise sans analyser la politique intérieure française et la société française, sur les deux bords de la Méditerranée. L'évolution intérieure française n'est pas déterminée par l'attitude des seuls États-Unis, et en ce qui concerne

---

l'Algérie il serait intéressant de mener une étude symétrique à celle de Wall sur l'Union soviétique à la même période. L'attitude des pays européens doit également être prise en compte. Maurice Vaïsse, dans *La Grandeur*, s'il analyse dans toute son ampleur la dimension diplomatique de la guerre d'Algérie, ne réduit cependant pas tout à cet aspect, et encore moins aux seules relations franco-américaines.[2]

L'impression générale qui se dégage de la lecture du livre est que Irwin M. Wall réserve sa critique à la politique française, en laissant de côté les ambitions d'une diplomatie américaine dotée selon lui de pouvoirs presque absolus sur le devenir des affaires françaises.

#### NOTES

[1] Jean Lacouture, *De Gaulle*, tome 3, *Le souverain 1959-1970* (Paris: Seuil, 1986), pp.49-78; et Michèle Cointet, *De Gaulle et l'Algérie française* (Paris: Librairie Académique Perrin, 1995).

[2] Maurice Vaïsse, *La Grandeur: Politique étrangère du général de Gaulle 1958-1969* (Paris: Fayard, 1998), pp. 63-79.

Romain Souillac □  
Université Bordeaux-3  
[romain.souillac@free.fr](mailto:romain.souillac@free.fr)

Copyright © 2002 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies. ISSN 1553-9172